

PIÈCES À FOURNIR

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois :
Photocopie d'une facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou mobile;
- Attestation de scolarité :
- À fournir au plus tard le 30 septembre de l'année en cours;
- Le règlement intercommunal des transports scolaires :
- Daté et signé par le responsable légal;
- 1 photo d'identité;
- 1 attestation de prise en charge pour les maternelles;
- 1 copie de l'attestation de la CAF de moins de 3 mois ou le dernier avis d'imposition.



PAIEMENT



La date limite d'inscription est le 31/07/2024.
Au-delà de cette date, la réception de votre carte de transport scolaire pour la rentrée d'août 2024 ne sera pas garantie.

Si vous effectuez le paiement de votre abonnement sur la boutique en ligne, vous avez la possibilité d'être débité en 3 fois.

PAIEMENT EN AGENCE:

Le paiement se fait désormais en une seule fois (en espèces, chèque, carte bancaire ou par bon de prise en charge).

FACILITÉ DE PAIEMENT (uniquement sur la boutique en ligne) :

- QF*>320: débit de 44€ au premier paiement, débit de 43€ à 30 jours, débit de 43€ à 60 jours,
- QF*<320: débit de 32€ au premier paiement, débit de 29€ à 30 jours, débit de 29€ à 60 jours.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SUD - 379, rue Hubert Delisle - BP 437
97838 LE TAMPON CEDEX - Tél : 0262 57 97 77 - www.casud.re

* Quotient Familial



INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE | 2024 2025

CAR SUD
transport scolaire



L'INSCRIPTION
EN LIGNE

LÉ COOL



INSCRIPTION OUVERTE
À PARTIR DU

3 JUIN 2024

Pour s'inscrire, FLASHEZ LE QR-CODE ci-contre
ou rendez-vous sur la plateforme :

<https://casud.montransportscolaire.net/transcol/web/login>





SIMPLIFIEZ-VOUS LA RENTRÉE !

“ Simple et sécurisée, réalisez votre inscription en ligne. ”



Pour vous faciliter la démarche, une vidéo détaillant les étapes est à votre disposition sur la plateforme d'inscription.



PRATIQUE
JE M'INSCRIS QUAND JE VEUX



RAPIDE
J'ÉVITE LES FILES D'ATTENTE



TRANKIL
JE REÇOIS MA CARTE CHEZ MOI



“ Pour l'utilisation du service, l'inscription de votre enfant au transport scolaire est obligatoire. ”

L'INSCRIPTION EST À RENOUELER CHAQUE ANNÉE.



S'INSCRIRE EN DEUX CLICS !

PREMIÈRE DEMANDE

ENREGISTREZ-VOUS au préalable en tant que tuteur responsable légal en créant un compte utilisateur sur notre plateforme;

PUIS INSCRIVEZ à partir de cet espace personnel, tous les enfants dont vous avez la charge;

RENOUVELLEMENT (GARDER LA MÊME CARTE)

CONNECTEZ-VOUS dans votre espace avec votre adresse e-mail et mot de passe;

CLIQUEZ SUR renouveler le dossier, procédez ainsi à la réinscription en vérifiant les données préremplies;

CLIQUEZ SUR renouveler pour finaliser la réinscription.

CARTE SANS CONTACT ET RECHARGEABLE



NOS AGENCES CARSUD

AGENCE DE LA PLAINE DES CAFRES
Rue Raphaël Douyère
0692 65 86 64
de 7h00 à 12h00

AGENCE DE SAINT-JOSEPH
336, rue Raphaël Babet
0262 30 87 87
de 7h00 à 12h00

AGENCE DE DU TAMPON
101 bis, rue Albert Frejaville - 0262 57 99 77
de 7h00 à 12h00

AGENCE DE SAINT-PHILIPPE
Nouvelle gare routière de Saint-philippe
7h00 à 12h00

AGENCE DE L'ENTRE-DEUX
2, rue Fortuné Hoarau
0262 54 01 81 - 7h00 à 12h00

Il suffira de la présenter devant les valideurs des cars.

Elle est aussi rechargeable !

Conservez là et elle pourra être rechargée à la prochaine rentrée scolaire !